

Journal des traducteurs Translators' Journal

Louis Truffaut, Grundprobleme der Deutsch-französischen Uebersetzung. Munich, Max Hueber Verlag, 1963. 116 pages, broché

Jean-Paul Vinay

Volume 8, numéro 3, 3e trimestre 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061021ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061021ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vinay, J.-P. (1963). Compte rendu de [Louis Truffaut, Grundprobleme der Deutsch-französischen Uebersetzung. Munich, Max Hueber Verlag, 1963. 116 pages, broché]. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(3), 90–91. <https://doi.org/10.7202/1061021ar>



LES OUTILS DU TRADUCTEUR

§ Louis Truffaut, *Grundprobleme der Deutsch-französischen Uebersetzung*. Munich, Max Hueber Verlag, 1963. 116 pages, broché.

« Existe-t-il une méthode de traduction ? Il est malaisé de répondre à la question ». C'est ainsi que M. Truffaut entame son avant-propos, et il adopte résolument une attitude empiriste « dans ce domaine où l'empirisme joue un rôle capital ». Voici, pour moi, une déclaration de principe qui fait un peu l'effet du manteau rouge sur un taureau : on peut bien en appeler à l'« instinct héréditaire », ce sens de la langue en fait souvent acquis péniblement après de longues journées d'effort, mais lorsqu'il s'agit de faire traduire à des Allemands un texte vers *le français*, — car c'est là le propos de l'auteur, l'instinct héréditaire ne sert à rien, sinon à faire commettre de monstrueux solécismes. C'est d'ailleurs l'opinion de M. Truffaut, qui souhaite seulement « relever... quelques points de chute précis... », quelques recettes permettant à l'étudiant de déceler « les principaux obstacles » et de trouver « les moyens de les franchir ».

La lecture attentive des pages du manuel démentent heureusement cet empirisme désabusé, et me laisse sur une excellente impression. M. Truffaut connaît bien le problème : il touche du doigt toutes les principales difficultés qui font trébucher les débutants : les explétifs du français, son sens de l'économie par l'évidence, les mots qui ne peuvent commencer une phrase, la juxtaposition, et les tournures passives de l'allemand. Il propose, pour passer en revue ce domaine complexe, de suivre les parties du discours, ce qui, en l'occurrence, est une excellente initiative, puisque cela permet de présenter le mécanisme des transpositions (mais il omet de traiter du nom en soi, ce qui lui rend difficile la présentation des adjectifs verbaux de l'allemand). Ceci dit, ses remarques sont celles que l'on s'attend à trouver dans une bonne « stylistique comparée » : la distinction entre *par chemin de fer* et *par le train* (ou : *en train*); la présence ou l'absence de l'article défini : *Nach Artikel 15 / Conformément à l'article 15*; la syntaxe de l'adjectif, amenant des distinctions sémantiques (*un repas maigre / un maigre repas*) ou stylistiques (*une flamme rouge / la verte Ecosse*); l'emploi des temps et les aspects; les équivalents de *müssen, sollen, wollen, können, mögen, dürfen*; la traduction de l'adverbe; la négation en français et en allemand; la traduction des postpositions; autant de problèmes bien traités, utilement commentés, parfois même avec une terminologie comparatiste (cf. étouffement, ellipse). Une liste de 94 « germanismes », posant des difficultés de traduction, termine cet ouvrage très bien présenté, soigneusement rédigé et... méthodique, en dépit de l'avant-propos.

J'ai tenu à souligner cette attitude de scepticisme à l'égard des constructions théoriques; la langue est bien une accumulation de faits souvent discordants, mais cette accumulation suit des lignes de force, un peu à la manière de particules métalliques qui se posent sur les courants d'un champ magnétique. De la diversité des exemples, des remarques sur la façon dont telle ou telle difficulté peut être tournée, naissent des convictions profondes : il existe des cheminements, il y a des équivalences, ce ne sont pas là des cadres vides de la pensée. Encore un peu plus d'attention, et les lignes de force apparaissent, et une stylistique comparative naît. Je ne sais si M. Truffaut a eu connaissance des travaux de Malblanc et de Jumpelt : il les rejoint souvent, il les confirme toujours. Dans ces conditions, la réponse à la question initiale de l'avant-propos est « Oui, la traduction suit des rails », — tout au moins dans sa partie structurale (la seule envisagée ici), et c'est en les suivant que l'étudiant parvient, enfin, à ces solutions « instinctives », qui sont plutôt pavloviennes que gratuites, et qui font les forts en thème.

J.-P. V.



¶ *Code du bon usage en matière de publications scientifiques.* Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, place de Fontenoy, Paris (VII^e), 1962.

Texte comprenant environ 1,400 mots seulement. Fruit d'une collaboration interprofessionnelle authentique, il a pour objet d'uniformiser la présentation de l'information scientifique. Il commence par un exposé des motifs, qui est suivi du *Code* proprement dit et il se termine par une liste des recommandations pertinentes de l'Organisation internationale de normalisation, reproduite à la fin du présent compte rendu.

Pour présenter ce nouveau *Code*, nous nous contenterons de citer quelques paragraphes de l'exposé des motifs.

« Le Comité de liaison FID/ICSU/IFLA/ISO¹ UNESCO, fondé et réuni pour examiner les moyens de développer une action internationale efficace aux fins d'améliorer la situation présente de l'information scientifique, considère que le manque de discipline librement consentie en matière de rédaction et de publication d'informations scientifiques était l'une des causes principales qui tendaient à accroître inutilement le volume des documents publiés, les dépenses qu'il faut faire pour les imprimer, pour les résumer, pour les répertorier et pour les retrouver.

« En conséquence, le Comité, sur la proposition du Secrétaire du Bureau des résumés analytiques de l'ICSU, a rédigé sous une forme aussi brève que possible un texte qui définit les règles qu'il est d'obligation morale évidente pour tout auteur de publication scientifique de suivre et pour tout rédacteur de journal scientifique d'appliquer.

(1) FID — Fédération internationale de documentation; ICSU — Conseil international des unions scientifiques (International Council of Scientific Unions); IFLA — International Federation of Library Associations; ISO — International Organization for Standardization.